

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE / VENTE

❖ PRESTATIONS

❖ Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	HONORAIRES TTC	A LA CHARGE DU
Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail en gestion locative.	10.00€ par mètre carré 10.00€ par mètre carré	Bailleur. Locataire.
Etat des lieux location vide / location meublée.	3.00€ par mètre carré 3.00€ par mètre carré	Bailleur. Locataire.
Location de garages, places de stationnements.	150 € forfaitaire 150€ forfaitaire	Bailleur. Locataire.
❖ Honoraires de gestion courante	HONORAIRES TTC	A LA CHARGE DU
Honoraires de gestion courante	7.20% TTC des encaissements	Bailleur.
❖ Constitution de dossiers	HONORAIRES TTC	A LA CHARGE DU
Constitution de dossier contentieux	80.00€	Bailleur.
Constitution de dossier sinistre assurance	80.00€	Bailleur.
❖ Représentation AG	HONORAIRES TTC	A LA CHARGE DU
Représentation à l'Assemblée Générale	160.00€	Bailleur.
❖ Gestion technique	HONORAIRES TTC	A LA CHARGE DU
Suivi de gros travaux dépassant le cadre de l'entretien courant. Tarif horaire de vacation.	80.00€ / heure	Bailleur.
❖ Vente appartements, maisons, terrains, bureaux et commerces.	HONORAIRES TTC	A LA CHARGE DU
Jusqu'à 120 000 €	6 000 € forfaitaire.	Vendeur.
De 120 000 € à 500 000 €	5 % du prix de vente.	Vendeur.
De 500 000 € à 900 000 €	4 % du prix de vente.	Vendeur.
Au-delà de 901 000 €	3 % du prix de vente.	Vendeur.

TVA au taux en vigueur de 20% incluse

Honoraires au 01/01/2024

PROVENCE CONSEIL IMMOBILIER – 57 rue d'Italie – AIX EN PROVENCE
www.provence-conseil-immobilier.com 04 88 29 42 63 – p.c.i@free.fr